



# Nom' Informe

Numéro 9

Revue Municipale Automne 2012

## Sommaire

- **L'édito**
- **Actualités municipales**  
Pages 2 à 6
- **Actualités Intercommunales**  
Pages 7
- **Informations pratiques**  
Pages 8
- **Enfance et Jeunesse**  
Page 9
- **Culture**  
Page 10
- **Nouvelles activités**  
Pages 10
- **Quelques manifestations**  
Pages 11
- **Manifestations à venir**  
Page 12 et 13
- **Rubrique Environnement**  
Page 14 et 15
- **Agenda**  
Page 16



Le mot de votre Maire,

Chaque NOM'INFORME offre au Conseil Municipal et à votre Maire l'occasion de dresser un bilan des actions entreprises et des réalisations effectuées depuis la parution du dernier numéro.

Certes, la réfection des infrastructures tient une place primordiale ; c'est du reste le plus gros poste de dépenses publiques, mais nous partions de tellement loin !!...

Si nous enregistrons de réelles satisfactions de votre part pour l'éclairage public, la signalisation des rues, les bâtiments de l'école publique ou les installations municipales (stade...), en revanche notre déception est à la hauteur de celle des riverains des rues DELCROIX, DELATTRE, BEYAERT et BAS HAMEAU puisque l'entreprise choisie à l'époque par le SIP (Syndicat Intercommunal de la Pévèle) avait déposé le Bilan.

Dès lors, le retard infligé à nos travaux a été conséquent ; ceux-ci devraient débiter sous peu et sont désormais placés sous la responsabilité de NOREADE (le SIP ayant été dissous sur instruction du Préfet pour cause de réforme de l'intercommunalité).

Nous poursuivons méthodiquement la réfection des voiries des rues DRAIN, du QUIMBERGE, du MOULIN et de LANNAY.

Par ailleurs, l'Eglise Saint-Martin est depuis peu équipée d'un nouveau système de chauffage – électrique cette fois – en tous points conforme aux exigences de sécurité.

Le Temple n'est pas oublié et ce, d'autant que les représentants de la Communauté Protestante se sont toujours montrés très compréhensifs et coopérants.

Tout ceci resterait un peu fade s'il n'y avait à Nomain une véritable vie villageoise reprise ici uniquement dans ses aspects culturels et populaires.

Pour parfaire le tout, des renseignements pratiques et deux études documentées – l'une sur la biodiversité, l'autre sur l'eau – vous sont proposés.

Ainsi donc au fil du temps, les choses avancent et projettent leurs effets dans l'avenir ; tant pis pour les éternels « Nomainosceptiques » et MERCI pour la compréhension que, pour la plupart, vous nous manifestez.

Continuez à nous soutenir et à nous encourager ; cela nous est d'un grand secours.

Bonne lecture.

A Bientôt.

Le Maire, Daniel BONNET et  
Le Conseil Municipal

## Construction d'une nouvelle Médiathèque

La Municipalité a retenu pour l'implantation de la nouvelle médiathèque, les parcelles situées sur la rue Jean Lebas, face à la rue Joseph Léonard (terrain libre à côté des locaux de l'ADMR).

Ainsi situées, ces parcelles se trouvent face à la Mairie et s'inscrivent dans une perspective d'aménagement du centre bourg reprise dans l'étude « Cadre de Vie » qui vous a été présentée lors de la réunion publique du 14 mai dernier.

Le développement de la médiathèque se déroulera en plusieurs étapes :

### Phase 1 (2012 – 2014)

- Démolition de la maison située à côté de l'ADMR (maison Lambin)
- Construction de la médiathèque et de l'espace Jeunes
- Aménagement des espaces extérieurs et aires de stationnement.

### Phase 2 (2015 – 2020)

- Démolition de l'ancienne bibliothèque et des clôtures.
- Création d'une voirie d'accès (future voie douce) reliant la rue Jean Lebas (par l'espace rendu libre par la démolition du bâtiment hébergeant la bibliothèque actuelle) et l'espace situé à l'arrière de la nouvelle bibliothèque.
- Construction d'une nouvelle salle des fêtes et d'un parking.
- Aménagement du nouvel accès avec création d'aire de stationnement.
- Démolition de l'ancienne salle des fêtes et aménagement d'un parvis et espace vert.

Sur le plan financier, une estimation a été réalisée par l'agence PUZZLE. Ce cabinet d'études est mandaté par la Communauté de Communes pour la rédaction des cahiers des charges en vue de la construction des équipements prévus dans le réseau de Bibliothèques d' Espace en Pévèle.

Le projet dans son ensemble, c'est-à-dire la construction de la Médiathèque et de l'espace Jeunes, le mobilier, l'informatique, la nouvelle collection, est estimé à environ 950 000 € TTC.

La médiathèque sera développée de plain-pied dans un seul volume, d'une superficie d'environ 170 m<sup>2</sup>. Ce sera un espace de vie et de socialisation dans lequel on peut échanger, travailler, apprendre, mais aussi jouer, se détendre, se reposer ; Un endroit où les ressources documentaires sont à disposition ; Un espace en lien avec les autres bibliothèques d'Espace en Pévèle.

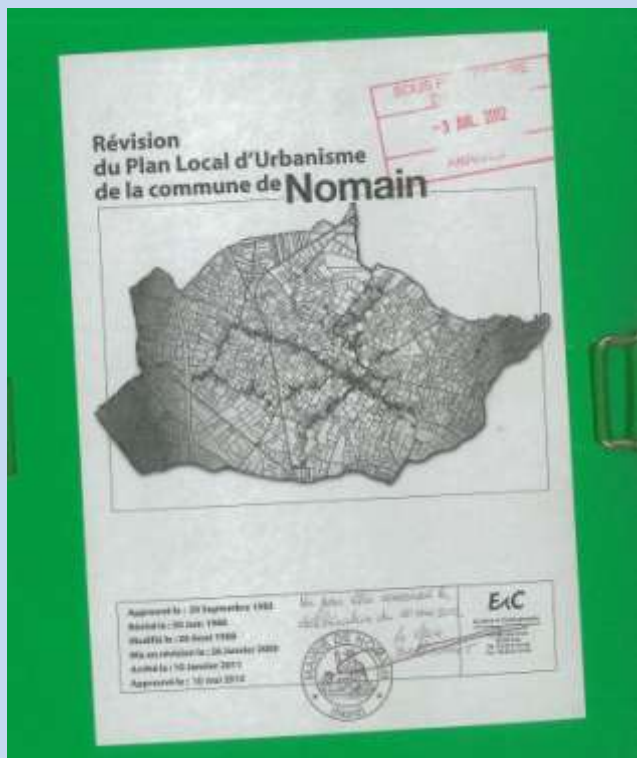
Ce projet est associé à la construction d'un « espace jeunes », d'une superficie d'environ 80 m<sup>2</sup>, qui permettra aussi de développer la dimension loisirs de la Médiathèque !

En mai 2012, une consultation en procédure adaptée a été organisée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre. 19 dossiers de candidatures nous sont parvenus. Après avis du Comité pour la création de la Médiathèque, la commission d'attribution des Marchés a retenu 3 agences d'architecture. Celles-ci devront remettre un projet de construction avec maquettes et esquisses pour une attribution définitive du marché avant la fin d'année.

La fin de l'opération (construction et aménagement) est prévue au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2014.



DEPENSES	Montant
Construction Médiathèque et espace Jeunes	510 000 €
Maîtrise d'œuvre, Mobilier, Informatique, Collection	280 000 €
TVA	154 000 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>944 000 €</b>
RECETTES	
Subventions ETAT	240 000 €
Subventions Conseil Général	200 000 €
Récupération de TVA	120 000 €
<b>Reste à financer pour la commune</b>	<b>384 000 €</b>



## Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Le nouveau règlement est applicable depuis le 3 Août 2012.

Tous les éléments constituant le dossier « Plan Local d'Urbanisme », c'est-à-dire la présentation du P.L.U, le Règlement, le plan de Zonage et les Servitudes, sont consultables en Mairie.

REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE NOMAIN

\*\*\*\*\*

### PLAN LOCAL D'URBANISME

#### Mise à disposition du projet de modification simplifiée

\*\*\*\*\*

## AVIS

Vu le Code de l'Urbanisme, article L 123-13 et R 123-20-2 notamment ;  
Projet de 1<sup>ère</sup> modification simplifiée ;

Monsieur le Maire informe qu'une mise à disposition du public relative au projet de première modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Nomain sera ouverte du 8 octobre au 9 novembre 2012.

Ce projet de modification simplifiée porte sur la rectification d'une erreur matérielle concernant le règlement -article 11- II dispositions particulières - a) Aspect des constructions à usage d'habitation - Toitures - sur les zones UA, UB, 1AU.

Le dossier de projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme et l'exposé de ses motifs seront mis à disposition du public comme suit à la mairie de Nomain 23 rue Jean Lebas :

lundi	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30
mardi	9h00 – 12h00
mercredi	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30
jeudi	9h00 – 12h00
vendredi	9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30
samedi	8h30 – 12h00

Des registres permettant au public de consigner ses observations seront ouvertes à la Mairie de Nomain

### Réfection de Voirie

Un appel d'offres concernant la réfection des voiries des rues Henri DERAÏN et QUIMBERGE, de la rue du MOULIN et de la rue de LANNAY vient d'être effectué. Les travaux seront confiés à l'entreprise EIFFAGE et débuteront en novembre. Un gravillonnage sera ensuite réalisé au printemps 2013.

### Le Stade

L'aménagement de l'entrée principale face à l'école Léo-Lagrange vient de se terminer. La sécurisation du stade a été renforcée par l'installation d'une nouvelle clôture et d'un portail. Un nouveau parking destiné aux utilisateurs des infrastructures sportives a été créé. Enfin, le 3<sup>ème</sup> défibrillateur, qui se situe rue Jean LEBAS est opérationnel.

Un aménagement paysager sera réalisé de part et d'autre du nouveau parking du stade rue du ROUPION



### Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement des rues Louis DELCROIX, Paul DELATTRE, Michel BAYAERT, BAS HAMEAU devraient débuter fin octobre pour se terminer au printemps 2013.

### Eclairage Public

Une deuxième tranche de travaux de modernisation de l'éclairage public est en cours de réalisation sur les rues du ROUPION et Henri DERAÏN. Cette modernisation apporte plus d'efficacité améliorant ainsi la sécurité et réduisant les coûts de consommation.

D'autres tranches de travaux sont prévues pour les années suivantes afin de doter la totalité de la commune d'un éclairage performant.



### Ecole Léo-Lagrange

Après le remplacement de 35 fenêtres en 2011 ainsi que la création d'un plateau rehausseur, des travaux d'entretien et de peinture ont été réalisés. En fin d'année, dans les couloirs, les portes seront remplacées par des nouvelles portes doubles respectant les normes de sécurité.



### Résidence

#### « Pierre DERNAUCOURT »

Le Conseil Municipal du 3 septembre 2012 a adopté par délibération, la création de la rue « Pierre DERNAUCOURT ».

En effet, le centre des impôts souhaitait que la Résidence ne fasse plus partie de la rue Jean Lebas car il y avait confusion entre la numérotation des habitations de la rue Jean Lebas et celle de la Résidence « Pierre Dernaucourt ».



La Municipalité a profité des travaux pour installer une réserve incendie de 125 m<sup>3</sup>.



Idéalement placée dans le centre de Nomain, cette réserve pourra venir en complément aux bouches d'incendie dont le débit n'est pas toujours suffisant en cas d'incendie majeur.

### L'église Saint-MARTIN

L'église vient d'être équipée d'un nouveau chauffage. Après échange avec les différents partenaires et validation par la commission de sécurité préfectorale, c'est l'énergie électrique qui a été choisie.

### Le Temple

L'état de la porte d'entrée nécessite son remplacement, la nouvelle porte répondra aux exigences d'accessibilité et aux normes de sécurité



### Les bâtiments communaux



Un ravalement de façade a été réalisé sur les bâtiments de l'ADMR et de la Communauté de Communes. Après une mise en concurrence, c'est l'entreprise Nomainoise « Hoet, La Maison des Couleurs » qui a réalisé ces travaux.

### Les Abris Bus

Les sites des arrêts « SAINT-MARTIN et DELZENNE » ont été équipés d'Abris Bus conformément aux équipements des arrêts du réseau « Arc en Ciel ». En 2013 deux autres abris seront posés.

### La Signalisation

Depuis le début 2012, nous avons lancé un programme de rénovation de la signalisation qui s'étalera sur plusieurs années. Sont concernés : les panneaux de police et informatifs, les entrées de village, les plaques de rues.



### Autorisations d'Urbanisme

**Attention, depuis avril 2012, les démarches relatives à l'urbanisme ont été modifiées.**

*Pas toujours facile de savoir quelles démarches vous concernent...*

*Sur le Site Internet de Nomain, à la rubrique « Vie Pratique », vous trouverez tous les documents, les formulaires et les notices concernant vos droits et démarches en matière d'urbanisme.*

<http://www.mairie-nomain.fr>

### Voyage à ARRAS du 6 Octobre 2012

Avril 1917, des milliers d'hommes se préparent à un combat impitoyable contre les forces allemandes. Ils vivent depuis plusieurs semaines dans la **carrière Wellington** sous la ville d'Arras.

C'est par ce premier site que les participants de la **journée organisée par la mairie de Nomain** ont commencé leur journée du 6 octobre. Pendant plus d'une heure, accompagnés d'une charmante guide, ils ont découvert la vie de ces jeunes Néo Zélandais et Anglais dans les affres de la 1ère guerre mondiale.

Le groupe s'est retrouvé ensuite, après un bon repas, au musée pour découvrir cette exposition unique en son genre qu'est "**Roulez carrosses !**" Suivant une frise allant de Louis XIV à la 3ème république, le visiteur ne peut être qu' émerveillé devant ces antiques moyens de transports: chaise à porteurs, traîneaux, calèches, carrosses et autres voitures présidentielles. Avec en point de mire le carrosse du sacre de Charles X et le corbillard royal de Louis XVII.

C'est en flânant dans les rues d'Arras, que nos visiteurs ont achevé leur journée avec plein de souvenirs en tête et dans les appareils photos.

Après cette journée particulièrement réussie, rendez vous est pris pour un prochain voyage.....



### Etude cadre de Vie, projet d'aménagement du secteur du Paradis

Les travaux d'assainissement terminés, un projet d'aménagement des rues Louis DELCROIX, Paul DELATTRE, Michel BEYAERT et du Bas Hameau a été présenté à la population lors de la réunion du 14 mai 2012.

Le secteur du Paradis étant assez long, l'aménagement sera graduellement minéralisé. A partir du centre hippique éloigné du centre du village, la rue verra son caractère rural renforcé tout en devenant praticable pour tous.

Le secteur du Paradis c'est plus de 2 km de long avec 3 profils d'aménagement pour une gradation vers le centre bourg.

La chaussée est relativement large, des emprises sont disponibles pour le trottoir. La rue restera à trafic pendulaire.

#### Les Problèmes identifiés sont de plusieurs ordres :

- ✓ Vitesse élevée.
- ✓ Besoin de stationnement.
- ✓ Trottoirs de tailles et de formes variées.
- ✓ Traitements architecturaux et paysagers très variés.



La bande centrale réduite incite les voitures à ralentir et offre un autre aspect à la route.

Cette illustration d'ambiance expose les principaux principes d'aménagement.





Depuis le 1er juillet 2012, date de la dissolution du Syndicat Intercommunal de la Pévèle, NOREADE est habilité à exercer, en lieu et place de la commune, la compétence en matière d'assainissement, c'est à dire la création, l'entretien et la gestion des ouvrages d'assainissement collectif, ainsi que la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), c'est à dire le contrôle des installations neuves et anciennes des systèmes d'assainissement autonome.

### Pour toute demande

- de raccordement au réseau public
- d'avis sur un système d'assainissement autonome
- de diagnostic du système d'assainissement autonome en cas de vente de votre bien immobilier

contactez NOREADE au 03 27 99 80 00



## Collecte des déchets ménagers

Suite aux incidents survenus précédemment et afin d'assurer la sécurité des agents de collecte, nous vous remercions de tenir compte des recommandations suivantes :

- ne pas jeter d'objets tranchants (verre, lame, aiguilles...) ni de bidons de produits dangereux dans les sacs d'ordures ménagères. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.
- prévoir des bacs personnels à poignées
- ne pas surcharger les bacs

Nous vous rappelons également de sortir les déchets la veille, la collecte pouvant démarrer dès 4h du matin.

## Dernière minute ...

Suite à une route rendue glissante par la boue, une personne a été blessée lors d'un accident rue du Bois VARLET. Nous rappelons à nos amis agriculteurs, qu'en cas de salissures importantes de la chaussée, il est impératif d'indiquer, par une signalisation adéquate, la dangerosité du lieu et de procéder à un nettoyage si cela s'avère nécessaire.



### RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

### AVIS AUX ÉLECTEURS



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2012 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.** Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.



### Nouveau Service de Garde des Médecins

Site internet : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

**« Médi'Ligne 59 » au 03.20.33.20.33.**

(Coût d'un appel local)

Afin de connaître les services de garde des Médecins, vous pouvez appeler du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 13h à minuit et le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

#### Pourquoi appeler « Médi'Ligne 59 » ?

Pour pouvoir joindre un médecin qui vous écoutera et saura vous apporter la réponse correspondant à vos besoins tel que :

- Conseils médicaux
- Orientation vers une structure de garde (cabinet médical, maison médicale...)
- Envoi d'un médecin de garde à domicile si nécessaire
- Orientation vers les urgences le plus proche, avec envoi d'un transport médical si nécessaire
- Orientation vers le SAMU, en cas d'urgence vitale

#### Quand appeler « Médi'Ligne 59 » ?

Fièvre, toux persistante, crise d'angoisse, vomissements, maux de tête... Ces symptômes nécessitent peut-être de consulter un médecin.

La permanence téléphonique des médecins de garde est à votre disposition en dehors des horaires habituels de consultation de votre médecin traitant.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION**  
**CHACUN DE NOUS COMPTE**

**NOUS**

**DU JEUDI 17 JANVIER AU SAMEDI 16 FÉVRIER**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Comme chaque année, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.

**SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT CETTE ANNÉE ?**

Dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement est réalisé une fois tous les 5 ans.

Tous les habitants de notre commune sont concernés cette année, du jeudi 17 janvier au samedi 16 février.

Les personnes vivant dans des communautés (internat, logement, maison de retraite, etc.) seront également recensées pendant cette période.

**COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?**

Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.

**LE RECENSEMENT ET MOI :**

- 1 Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.
- 2 Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.
- 3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2013

### ILOT Z'ADOS

Chaque mercredi, pendant la période scolaire, les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h à l'ilot z'ados (en face de la Mairie)

Ensemble, on écoute de la musique, on fait des travaux manuels, des grands jeux, des jeux de société, des fêtes, de la cuisine, des sorties autofinancées par les ventes de nos créations.

Nous nous rassemblons chaque mercredi pour discuter, échanger, et passer un agréable moment tous ensemble. On retrouve les copains et on en rencontre de nouveaux.

En fin d'année, on se mobilise pour récolter des denrées alimentaires au profit des plus démunis. On participe aussi à l'exposition « Lire en Fête ».



### Léa et l'association A.L.E.A



Bonjour à tous,

Je m'appelle Léa, je suis âgée de 10 ans et j'habite Nomain.

Depuis ma naissance, je suis affectée d'un retard physique et mental inexpliqué. Pour m'en sortir, mes parents ont décidé de me faire pratiquer une méthode américaine de rééducation à la maison. Les exercices de ce programme doivent être répétés de nombreuses fois dans la journée, 7 jours sur 7. Maman qui s'est arrêtée de travailler, doit être [aidée de nombreux bénévoles](#) pour effectuer ces [exercices](#). Il est vrai que je ne cesse de progresser et ce, de manière incroyable. Une association a également vu le jour : l'Association A.L.E.A !

L'Association prend en charge tous les frais liés au programme de Léa. Elle s'occupe entièrement du matériel lié au handicap de Léa : achat, réalisation par un menuisier,... et de la rémunération des thérapeutes américains qui fixent le programme de rééducation.

Elle gère les bénévoles (planning de la semaine, recherche de nouveaux bénévoles,...). **Elle organise des manifestations chaque année pour palier à ces frais. La prochaine manifestation aura lieu en janvier. Une pièce de théâtre est programmée les 26 et 27 janvier : Rires garantis !**



[Léa cherche continuellement des bénévoles](#) pouvant venir 1 heure par semaine afin de l'aider à faire sa rééducation. Les exercices à pratiquer sont à la portée de tous et il n'y a pas de limite d'âge. Le plus jeune bénévole étant âgé de 11 ans et le plus vieux de 80 ans.

Alors si vous disposez d'un peu de temps libre dans votre semaine, n'hésitez pas à contacter l'Association.

Association A.L.E.A. 41, rue Louis Delcroix, 59310 NOMAIN - Tél 03 06 61 25 73 53 - Site internet : <http://www.a-lea.net>

## Culture



### Service de livraison de livres à domicile sur NOMAIN

Depuis un an, Chantal, bénévole, fait le lien entre la bibliothèque et les personnes à mobilité réduite qui souhaitent emprunter des ouvrages mais qui ont des difficultés pour se déplacer. Après un échange avec ces personnes, Chantal sait à peu près quel livre leur apporter. « A la longue on finit par bien connaître les lecteurs et leur goût et souvent je viens avec des livres qui leur plaisent » Le contenu du livre n'est pas son seul critère, il faut aussi être attentif au poids du livre, à son format, à la grosseur des lettres tout cela en fonction de chacun.

Elle amène deux à trois livres par visite et passe une à deux fois par mois.

Actuellement ce service est rendu à trois personnes Depuis peu de temps Chantal a été rejointe par une autre Chantal, bénévole également.

Lecteurs et lectrices qui avez des difficultés à vous déplacer ou si une personne de votre entourage était heureuse de profiter de ce service alors n'hésitez pas à contacter la bibliothèque.

*Médiathèque Municipale, 26 rue Jean LEBAS  
Tél : 03 20 59 50 65  
Email : [bibliotheque.nomain@orange.fr](mailto:bibliotheque.nomain@orange.fr)*

### Le Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes



Le réseau des médiathèques d'Espace en Pévèle comprend les médiathèques d'Aix-lez-Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bouvignies, Coutiches, Nomain et Saméon Le réseau informatisé des Médiathèques permet désormais aux habitants d'Espace en Pévèle de savoir où trouver leur document et ce, sans se déplacer, grâce à internet. Plus de 30 000 ouvrages sont enregistrés, et grâce à la carte d'adhérent, les lecteurs peuvent emprunter gratuitement des livres dans toutes les bibliothèques du réseau.

<http://cc-espaceenpevele.reseaubibli.fr>

## Nouvelles activités



[www.patissier59310.skyblog.com](http://www.patissier59310.skyblog.com)

facebook : Delebassée Sylvain pâtissier traiteur  
adresse : 5 rue René Delzenne 59310 Nomain  
uniquement sur commande au 06.88.87.47.78

## Quelques manifestations

110 enfants de 4 à 12 ans ont été accueillis en juillet et en Août.



### Bal du 14 Juillet 2012



A cause du temps très incertain de cette soirée, le feu d'artifice n'a pu être tiré, il a cependant eu lieu lors de la Braderie de Septembre.

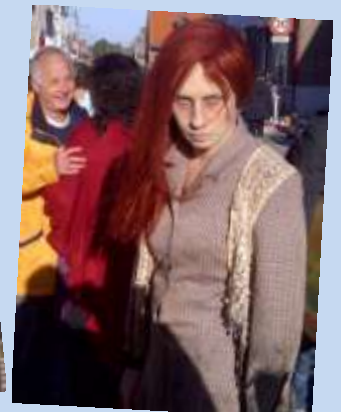
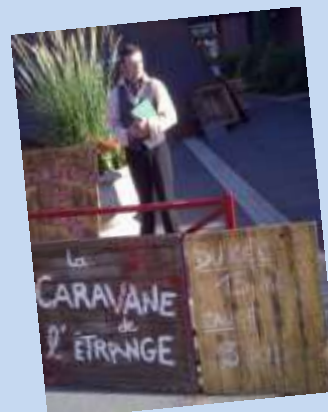
### La Ducasse de septembre

De nombreux « Bradeux » ont investi les rues de notre commune ce dimanche 30 septembre dans une ambiance festive et amicale. Une petite salle de spectacle itinérante était installée sur la place de la Mairie

#### LA CARAVANE DE L'ÉTRANGE

La Caravane de l'Étrange... vous avez dit Étrange? Poussez la porte de cette étrange caravane et pénétrez directement dans le monde d'Edgar Allan Poe... Un chat noir pendu, des cris stridents, des bruits suspects et des personnages plus qu'inquiétants...

Tout y est pour vous faire frémir et rire ! Un lieu à ne fréquenter que si vous n'avez pas peur d'avoir peur...





# ENSEMBLE VOCAL LA CHAPELLE DU HAINAUT

## REQUIEM de FAURE *(version chœur & orgue)*

Dimanche 21 octobre 2012  
16h00

Eglise Saint-Martin  
**NOMAIN**

Direction : Bruno Deletré  
Orgue : Denis Tchorek

Entrée libre

D. BONNET    M. CASTELAIN    F. DELPLANQUE

### 4<sup>ème</sup> FESTIVAL DU COURT METRAGE

Vendredi 16 Novembre 2012

Salle LOUETTE

Présenté par

Jean-Marie DESRY et Bertin STERCKMAN

**Sur grand écran et en haute définition**



*Au programme :*

#### Souvenir de Rosette Mathieu de Bruxelles

Exilée aux Etats-Unis, une jeune femme grecque partage ses souvenirs avec sa grand-mère restée au pays. Un véritable coup de cœur, un film plein de nostalgie, des images rares et d'une grande poésie.

#### Rêve d'étoiles de Gérard Rauwel et Alain Desveaux

Une caméra au milieu et à la hauteur des enfants pour mieux saisir les expressions tandis qu'ils sont initiés à l'Art à travers le collage.

#### Le curé de Roger Olivy de Bruxelles

Humour belge. Un jeune homme est entendu en confession à la suite d'un accident grave. Le brave curé du village parviendra t'il à le remettre dans le droit chemin ?

#### L'Art est dans la rue de Jacques Théo

Cela se passe près de chez nous. L'auteur nous emmène à la suite des Tagueurs et Graffeurs de la région lilloise. Insolite et instructif.

#### Echo musée

Et si la perte d'une photo faisait naître le désir de revisiter le passé comme dans un écomusée. Médaille d'or, sélectionné pour le National.

#### Vroum Vroum de Bernard Dublique

Film d'animation. Des insectes volants partent à la suite du rallye des hommes de « merdes en merdes » laissées par ces derniers.

#### L'Homme qui courait les bois de Jean-Marie Desry

Sa passion, c'est l'indien d'Amérique. Derrière sa maison de trappeur, il s'est construit un tipi, et quand ça lui prend, il court les bois. C'est un hymne à la nature récompensé en 2012 au Régional par le prix de la plus belle image, du meilleur document, médaille d'or et sélectionné pour le festival de Bourges.

#### Oasis de Jean-Marie Desry, Bertin Sterckman et Jean-Luc

#### Dupuis

En plein dans l'actualité Nomainoise, le compostage vu par les Sénégalais qui pratiquent l'Agro écologie. Médaille d'or et meilleur reportage au Régional 2012.

#### Le trou de Jean-Pierre Hué

A mesure qu'elle exploite une gigantesque carrière à ciel ouvert, une entreprise allemande réhabilite le site et le restitue aux habitants. Un document exceptionnel et impressionnant. Grand prix au Régional, sélectionné pour le National de Bourges.

Votre prochain voyage pour découvrir l'un des plus beaux marchés de Noël du nord de l'Allemagne

### MARCHE DE NOEL à MUNSCHAÜ

Le Samedi 8 Décembre 2012



Newsletter / Octobre 2012

Quels Talents !

Le carnet des manifestations culturelles en Pays Pévélois

Le programme :

- Ven associations locales proposent...
- Les Pénitentes Culturelles en Perle
- Le Pôle Théâtre de Templeuve
- Le Centre Culturel le P.A.C.B.O.
- Le Théâtre Manière
- Le carnet des médiathèques de la CCEP
- Le carnet des médiathèques de Casembert
- Le carnet des médiathèques de la CCRYS
- Les coordonnées de vos pôles culturels

Pour plus de renseignements, consulter notre site : [www.mairie-nomain.fr](http://www.mairie-nomain.fr)



Depuis 2012, la commune de Nomain fait partie intégrante du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escout. Ce territoire présente une forte identité et il appartient à chacun de préserver les éléments qui composent ses paysages.

Afin de vous aider à construire ce paysage et adopter de bonnes pratiques environnementales,

**les Ecogardes vous convient le Samedi 3 Novembre  
de 9h 30 à 12h00, salle des fêtes de Nomain.**

Après une brève introduction par un élu local, les écogardes, accompagnés de François Carlier, chargé de mission « Patrimoine arboré » au Parc naturel régional, présenteront la structure du Parc. Ils évoqueront ensuite différents sujets tels que la biodiversité, les essences locales et diversifiées, les distances de plantation, l'opération « Plantons le décor », etc. Enfin, pour les habitants qui le souhaitent, ce temps d'échanges se conclura par des conseils individuels autour d'un verre de l'amitié. Nous conseillons aux familles de venir avec un plan de leur terrain (photos, plan cadastral...) pour un conseil sur l'aménagement de leur propriété.

### Le Parc naturel régional Scarpe-Escout et les écogardes vous informent sur les ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

On considère comme invasives les plantes exotiques introduites qui, par leur prolifération, produisent des changements significatifs au niveau des écosystèmes. Elles concurrencent les espèces indigènes jusqu'à entraîner parfois leur disparition, on considère aujourd'hui qu'elles sont l'une des causes majeures d'appauvrissement de la biodiversité. Il existe également de nombreuses **espèces animales invasives** : le rat musqué, la tortue de Floride, le frelon asiatique, la coccinelle asiatique, la bernache du Canada...

#### Quelques unes de ces espèces exotiques envahissantes :

- ✚ **Plantes aquatiques et semi-aquatiques** : azolle, élodées, hydrocotyle fausse renoncule, lentille d'eau minuscule, myriophylles...
- ✚ **Plantes herbacées** : asters américaines, bambous, herbe de la pampa, renouées asiatiques, berce du Caucase, balsamines, onagres, solidages...
- ✚ **Plantes ligneuses** : arbre aux papillons, sumac de Virginie, rosier rugueux, spirées...



Arbre aux papillons



Renouée du japon



Solidage du Canada



La berce du Caucase

Sur la commune, de nombreuses stations de berce du Caucase prolifèrent. Cette grande ombellifère est une espèce exotique envahissante, elle produit de nombreuses graines et se propage donc rapidement. Cette plante pose un problème sanitaire, sa sève peut provoquer des **brûlures graves**.

**L'élimination** de ces espèces est difficile, il faut donc lutter très tôt contre les petits foyers d'invasion et poursuivre les travaux engagés sur plusieurs années.

- Pour les espèces produisant des **rhizomes** (racines) il faut réaliser un arrachage régulier.
- Pour les espèces produisant des **graines**, il faut faucher plusieurs fois par an afin d'épuiser la plante, mais surtout avant que celle-ci ne monte en graines afin de stopper sa dispersion.
- Eviter l'utilisation des **herbicides**, non seulement ils se révèlent inefficaces face à la résistance de ces espèces, mais en faisant disparaître les espèces indigènes et en dégradant la qualité de l'eau, ils produisent l'effet inverse de celui recherché.

Pour plus d'informations veuillez contacter les Ecogardes du Parc naturel régional Scarpe-Escout au 03.27.35.03.04.



La commune de Nomain a rejoint le SIDEN en 1950 pour la gestion et la distribution de l'eau potable.

**NOREADE** est un Etablissement Public local à caractère Industriel et Commercial (ou EPIC), personne publique ayant pour objet la gestion d'une activité (ou plusieurs) de service public.

**le SIDEN-SIAN** est un syndicat mixte ayant pour objectif la mise en commun, entre collectivités rurales et de taille moyenne, des services techniques et administratifs spécialisés dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ce Syndicat a fait le choix d'exploiter en direct le service par la création d'une Régie (EPIC) à personnalité morale et autonomie financière, NOREADE.

**NOREADE est la Régie du SIDEN-SIAN.**

Son siège est à WASQUEHAL, la commune de NOMAIN est gérée par son centre d'exploitation de PECQUENCOURT.

### EAU, Source de vie

Si l'eau est un bien naturel, elle n'est pas forcément potable à la source. On distingue les eaux souterraines, de très bonne qualité, et les eaux de surface chargées selon leurs origines de matières organiques naturelles, acides, peu minéralisées.

**99% de l'eau captée par NOREADE provient de la nappe souterraine.**

Notre commune est alimentée par l'unité de distribution de Cappelle en Pévèle.

L'eau potable doit répondre à une soixantaine de paramètres de qualité fixés par les normes européennes. Avant de parvenir dans nos foyers, l'eau est stockée dans les réservoirs de Bourguelles, Auchy, Cappelle-en-Pévèle et Cobrieux.

Le réseau de Nomain, long de 32,7 km et équipé de 55 bouches et poteaux d'incendie, raccorde 1014 branchements pour 964 abonnés. La consommation est d'environ 90 000 m<sup>3</sup> / an.

Pour être potable, l'eau doit répondre à des critères de qualité très stricts. Sur le terrain, le contrôle de la qualité de l'eau distribuée est réalisé par les services du Ministère de la Santé (la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ou D.D.A.S.S.) ainsi que par des laboratoires agréés. En tout, plus de 60 critères sont pris en compte !

Les principaux sont ici regroupés :

- **la qualité microbiologique** : l'eau ne doit contenir ni parasite, ni virus, ni bactérie pathogène.
- **la qualité chimique** : il s'agit des caractéristiques liées à son parcours naturel. La variation de ces caractéristiques n'est pas dangereuse pour l'homme, mais peut causer des désagréments (goût altéré, corrosion des canalisations...) ex : pH, chlorures, sulfates
- **la qualité physique et gustative** (les paramètres organoleptiques) : il s'agit de la couleur, l'odeur, la saveur, la turbidité (aspect trouble de l'eau). Ils n'ont pas d'effets sur la santé.
- **les substances « indésirables »** : elles peuvent être liées aux activités humaines ou au parcours naturel de l'eau. Certaines de ces substances sont bénéfiques pour l'organisme mais leur présence en excès ou à trop faible dose peut parfois être préjudiciable à la santé ou à l'utilisation de l'eau. Ex : nitrates, fer, fluor.
- **les substances aux effets toxiques** : comme le plomb, le chrome, l'arsenic. Les teneurs tolérées sont extrêmement faibles, parfois de l'ordre du millionième de gramme par litre.



Les eaux adoucies ou déminéralisées sont interdites pour un usage alimentaire. Pour un usage domestique et afin d'éviter tout problème de corrosion, elles doivent contenir une teneur minimale en calcium ou en magnésium (dureté), de même qu'en carbonates ou en bicarbonates (alcalinité).

## Agenda des manifestations

### Dimanche 21 Octobre

- Requiem de FAURE, église Saint-Martin

### Samedi 3 Novembre

- Conférence organisée par les Eco Gardes

### Samedi 27 et Dimanche 28 Octobre

- Nature Expo, salle des Fêtes

### Dimanche 11 Novembre

- Cérémonie fin de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale

### Vendredi 16 Novembre

- Festival du Court Métrage, salle Louette

### Samedi 17 Novembre

- Repas organisé par le club de Foot

### Dimanche 25 Novembre

- Repas organisé par le club Sébato

### Dimanche 2 Décembre

- St Eloi du Syndicat agricole, salle Louette

### Samedi 8 Décembre

- Marché de Noël à MUNSCHAÛ

### Vendredi 6 et Samedi 7 Décembre

- Exposition sur la guerre d'Algérie

### Lundi 17 Décembre

- Spectacle de Noël pour les enfants

## ANNEE 2013

### Dimanche 13 Janvier

- Cérémonie des vœux, salle des fêtes

### Samedi 19 Janvier

- Repas du club de Tir, salle des fêtes

### Samedi 26 Janvier

- Spectacle organisé par l'association « ALEA »

### Samedi 2 Février

- Soirée organisée par l'Amicale Laïque

### Vendredi 8 Février

- Assemblée Générale des Anciens Combattants

### Dimanche 10 Février

- Assemblée Générale des Amis des oiseaux

### Dimanche 17 Février

- Loto organisé par le CESC, salle des Fêtes

### Dimanche 3 Mars

- Repas organisé par le club Sébato

### Samedi 9 Mars

- Soirée cabaret, salle des fêtes

### Dimanche 17 Mars

- Exposition féline organisée par l'Amicale Laïque

### Vendredi 22 Mars

- Loto organisé par l'école Léo-Lagrange

### Samedi 23 Mars

- La nuit de la Chouette, salle Louette

### Dimanche 24 Mars

- NOMAIN PROPRE

### Samedi 30 Mars

- Chasse aux œufs

### Lundi 1<sup>er</sup> Avril

- Commémoration à Tournai en souvenir des fusillés

### Samedi 6 Avril

- Repas organisé par les amis de l'école St-Martin

### Dimanche 7 Avril

- Parcours du cœur



### Dimanche 28 Avril

- Dépôt de gerbes pour la journée des déportés

### Mercredi 1<sup>er</sup> Mai

- Remise des médailles du travail

### Mercredi 8 Mai

- Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

### Dimanche 12 Mai

- Repas des aînés, salle des Fêtes

### Mardi 28 et Vendredi 31 Mai

- Théâtre organisé par l'école Léo-Lagrange

### Samedi 8 Juin

- Concert de l'Harmonie Municipale

### Samedi 8 Juin

- Dépôt de gerbes en souvenir des soldats tués en Indochine

### Mardi 18 Juin

- Appel du Général de Gaulle

### Samedi 22 Juin

- Fêtes de l'école Léo-Lagrange

### Samedi 29 Juin

- Fêtes de l'école Saint-Martin

### Samedi 13 Juillet

- Bal et feux d'artifices

### Mercredi 17 Juillet

- Dépôt de gerbes - journée contre les crimes racistes et antisémites

### Dimanche 1<sup>er</sup> Septembre

- Commémoration de la libération de Nomain et repas Champêtre

### Dimanche 8 Septembre

- Méchoui organisé par les amis des oiseaux

### Samedi 28 et dimanche 29 Septembre

- Ducasse avec course cycliste, Braderie et repas

### Mercredi 25 Septembre

- Dépôt de gerbes - Hommage aux harkis

### Mercredi 16 Octobre

- Commémoration à notre dame de Lorette

### Lundi 11 Novembre

- Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

### Dimanche 24 Novembre

- Repas organisé par le club Sébato

### Jeu 5 Décembre

- Dépôt de gerbes – Hommage aux morts d'AFN

### Samedi 7 Décembre

- Concert de la Sainte Cécile